



la nuit 2021
est belle!



La nuit est belle

Le vendredi 21 mai 2021, Gy participera à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant son éclairage public pour une nuit.

Cette seconde édition mettra la biodiversité nocturne à l'honneur.

De nombreuses espèces sont affectées par le sur-éclairage des villes qui crée de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité : perte de repère des animaux, fragmentation, modification du rapport proie-prédateur, dégradation des habitats naturels et perturbations des migrations. L'éclairage artificiel a aussi un impact sur la flore, retardant la chute des feuilles, créant une photosynthèse dégradée, perturbant la germination et empêchant la pollinisation nocturne des plantes par les papillons de nuit.

Lors de cette action symbolique, Gy se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève invitées et engagées dans la démarche.

Alors, le 21 mai, éteignez-vous aussi vos lumières, profitez de cette nuit de printemps et dites-vous que décidément, la nuit est belle !



Inscriptions au parascolaire (GIAP) pour

Les inscriptions 2021-2022 au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) auront lieu

du 29 mars 2021 au 12 mai 2021.

L'ensemble du processus d'inscription (nouvelles inscriptions et renouvellements), s'effectuera en ligne, via le portail internet my.giap.ch.

Les parents sont invités à se rendre sur le portail internet my.giap.ch en utilisant leur compte e-démarches de l'Etat de Genève

entre le 29 mars et le 12 mai, dernier délai.

Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches sont priées d'appeler le 058.307.84.64, du lundi au vendredi, entre 8h et 17h.

Aucune inscription ne sera prise sur place.

Plus d'informations sur le site internet www.giap.ch

Séances du Conseil municipal 2021

Jusqu'à nouvel avis toutes les séances auront lieu à la salle Gyvi. Les séances sont ouvertes au public.

29.04	Séance ordinaire
27.05	Séance ordinaire
24.06	Séance ordinaire

Services Industriels de Genève



Les Services Industriels de Genève procèdent au contrôle périodique de l'ensemble du réseau de gaz naturel du canton. Ce contrôle est réalisé grâce à un véhicule spécialement équipé pour effectuer la recherche de fuite.

La campagne de contrôle débutera le 15.03.2021 et se terminera aux alentours du 02.05.2021



SEYMAZ-REGION



Située sur la rive gauche, à l'est du canton de Genève, la région de la Seymaz regroupe 6 communes : Choulex, Puplinge, Meinier, Jussy, Gy et Presinge. Représentant une superficie de 3'288 hectares pour une population de 8'261 habitants, la région est caractérisée par ses villages de charme, ses exploitations agricoles et viticoles ainsi que de nombreuses forêts abritant un écosystème d'une grande variété. Face à la multiplication des incivilités dans le milieu rural et naturel, les communes de Seymaz-Région ont décidé d'engager deux gardes auxiliaires pour assurer la surveillance de leur territoire.

Une inscription publique est ouverte en vue de l'engagement de deux

GARDES-AUXILIAIRES à 20%

Votre mission :

- Surveillance des récoltes de toute nature contre les déprédations intentionnelles ou non
- Surveillance des vignobles lors de la mise à ban
- Surveillance des zones rurales et non rurales contre les dépôts sauvages d'objets divers, ainsi que lors de toute atteinte à l'environnement
- Surveiller les points de collecte des déchets
- Verbaliser les infractions constatées et transmettre les amendes aux communes pour facturation

Votre profil :

- Organisé(e) et sachant faire preuve d'initiative
- Bonne capacité d'analyse et de discernement
- Respect des règlements en vigueur
- Endurance physique : déplacement en vélo électrique par toute météo
- Bonne résistance au stress
- Sens du dialogue (entregent)
- Confidentialité et devoir de réserve

Entrée en fonction : à convenir

Ce poste est soumis aux articles 13 à 16 de la Loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (LAPM) ainsi qu'à la Loi sur la police rurale (LPRur).

Afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures, nous vous prions de bien vouloir envoyer votre dossier de candidature, accompagné d'une lettre de motivation, par courrier électronique à l'adresse rh@jussy.ch jusqu'au **23.04.2021**. Au terme du processus de sélection, les dossiers électroniques seront détruits.

Mairie de Gy

Route de Gy 164 - 1251 Gy

Tél : 022.759.15.33 - Fax : 022.759.13.65

Courriel : info@gy.ch - Site internet : www.mairie-gy.ch

Ouverture au public : lundi : 14h00 à 17h00 / mardi et mercredi : 8h00 à 11h00 / jeudi : 16h00 à 19h00, ou sur rendez-vous